

Département de Maine et Loire
Arrondissement d'Angers
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 avril 2026

Convocation du 7 avril 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 26

Conformément au Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021, un extrait de la présente séance a été publié sur le site internet de la commune de JARZE VILLAGES.

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois d'avril à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, CHAPON, GUILLEUX, DOISNEAU, FOIN, BALLON, MAUXION, BOURDIN, LUCIEN, CONSTANT, RABOUIN, LEGOESBE, BODIN, RAOUL, LECOMTE, GANEAU, CHERRE, INGLEBERT, MOUSSAY LE MARREC, GERFAULT, BAUM, MOGUEDET, VEDOVATO.

Absente excusée : Mme Anne-Laure BELLARD pouvoir à Mr Dominique CHAPON

Secrétaire de séance : Mme Christine DOISNEAU

OBJET : CESSION D'UNE PARCELLE

Vu l'avis du Domaine en date du 19 septembre 2025 estimant la valeur vénale du bien à 40 € du m², Mr Cédric JOUSSAUME propose au Conseil Municipal de vendre une partie de la parcelle DP section ZM d'une contenance de 358 m² au prix de 14 320 € à la SARL L'Emotion et d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer les actes notariés. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Mr Dominique GERFAULT, sollicite un vote à bulletin secret qui est rejeté par 6 votes pour et 21 votes contre.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette vente, par 22 votes pour, 1 vote contre et 4 abstentions et autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les actes notariés.

Certifié conforme,

Le Maire, Elisabeth MARQUET.

